

Permanences des Finances publiques dans votre canton

A partir du mois de septembre 2020, un agent des Finances publiques assure des **permanences mensuelles** au sein du canton **Tarn-Tescou-Quercy vert**.

- **Dates des permanences de septembre à décembre 2020:**

Lieu	Dates	Horaires
Bruniquel (Mairie)	Mercredi 16 septembre Mercredi 21 octobre Mercredi 18 novembre	9H00-12h00 puis 13h30-16h30
	Mercredi 16 décembre	
Labastide-Saint-Pierre (France services) sur RDV	Mercredi 9 septembre Mercredi 14 octobre	9h30-12h30 puis 14h00-17h00
	Mercredi 9 décembre	
Monclar-de-Quercy (France services)	Jeudi 17 septembre Jeudi 15 octobre Jeudi 19 novembre	9h00-12h00 puis 13h00-16h30
	Jeudi 17 décembre	
Villebrumier (Mairie)	Vendredi 25 septembre Vendredi 23 octobre Vendredi 27 novembre	9h00-12h30 puis 14h00-16h30

- **Offre de services :**

- 1 - Obtenir des informations générales sur les démarches fiscales ou le paiement de créances locales ;
- 2 - Bénéficier d'un accompagnement au numérique pour les démarches en ligne ;
- 3 - Être aidé pour déclarer ses revenus ;
- 4 - Gérer son prélèvement à la source ;
- 5 - Obtenir des informations sur les impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) ;
- 6 - Obtenir des informations relatives aux sommes à payer (produits locaux) ;
- 7 - Faire une réclamation contentieuse ;
- 8 - Déclarer et gérer un changement de situation en cours d'année ;
- 9 - Payer (impôts, produits locaux, produits hospitaliers et amendes) ;
- 10 - Acheter des timbres fiscaux en ligne ;
- 11 - Demander une remise gracieuse ou des délais de paiement ;
- 12 - Obtenir un bordereau de situation ;
- 13 - Obtenir des informations sur la procédure de surendettement.